



CS 60615
35706 RENNES CEDEX 7
Tél. 02.99.38.04.14

Supplément à VRAC INFO N°08-03

ISSN 0298-4032

25 avril 2008

www.creaibretagne.org

SUR LE VIF

UNE FRANCE AUTREMENT ORGANISÉE.

Voilà un tournant décisif dans l'organisation de la France, que les français ne voient pas encore. C'est pourtant l'aboutissement d'un processus impulsé par l'objectif européen de diminution des déficits publics.

En effet, les règles deviennent peu à peu "européennes" et non plus nationales pour affronter une globalisation qui évacue l'industrie vers les pays émergents, accroît ici les services et les privatise.

Et ces temps-ci la réforme de la répartition des responsabilités entre Etat et collectivités s'accélère.

La deuxième loi de décentralisation, depuis août 2004, charge peu à peu les collectivités de tout ce qui concerne la vie quotidienne.

Le gouvernement veut baisser les impôts et réformer les grands postes de dépenses : l'Etat, la sécurité sociale, l'hospitalisation.

La révision générale des politiques publiques (RGPP) doit diminuer le déficit public, réduire les services de l'Etat à huit directions régionales, dont une ARS, Agence Régionale de Santé croisant Etat et assurance maladie.

Dans ce contexte, la politique d'éducation, de santé, du social et du handicap s'organise différemment dès 2009.

Au gouvernement les grands plans (par exemple Alzheimer, autisme, cancer, maternité, etc, que les ARS impulseront).

Aux conseils régionaux, généraux et aux agglomérations le plus possible de services et établissements de proximité pour la santé, le social, l'enseignement, etc.